

CARTE VÉLO 1 JOUR

Pour le transport d'un vélo

Réduction: aucune, 1 prix fixe

⊙ Sur tout le réseau ferroviaire belge

OÙ L'UTILISER ?

Pour voyager sur l'ensemble du réseau ferroviaire belge durant 1 jour. Il est interdit :

- d'embarquer un vélo* entre Libramont et Bastogne ;
- de monter ou de descendre dans les gares de Bruxelles-Central, Bruxelles-Chapelle et Bruxelles-Congrès.

POUR QUI ?

Un voyageur qui souhaite embarquer son vélo* à bord du train.

OÙ L'ACHETER ?

- Aux automates, aux guichets, via le site internet sncb.be et dans le train (au Tarif à bord*) ou par les vendeurs agréés.
- Vous pouvez acheter votre Carte Vélo 1 jour maximum 31 jours à l'avance (sauf si émis dans le train).
- Si vous achetez votre Carte Vélo 1 jour dans le train, celle-ci est valable dès sa réception.

SUR QUEL SUPPORT ?

- Papier, PDF et Carte à puce électronique émise dans le train*.

COMMENT L'UTILISER ?

- Votre Carte Vélo 1 jour est valable toute la journée sur le réseau belge à la date mentionnée sur le titre de transport, quel que soit le nombre de trajets.
- Vous voyagez dans le même train que votre vélo*.
- Vous pouvez emmener votre vélo s'il ne gêne pas les autres voyageurs, le personnel des trains, l'exécution du trafic ferroviaire et ne cause aucun dommage (par ex. aux autres voyageurs, à d'autres bagages à main ou au matériel ferroviaire).
- L'acheminement du vélo jusqu'au train vous incombe totalement. Vous êtes en outre responsable du chargement, du transbordement et du déchargement de votre vélo. Vous demeurez responsable de votre vélo jusqu'au moment où vous quittez la gare*.
- Le transport d'une remorque (avec ou sans vélo*) est payante. Pour le transport du vélo* et de la remorque ensemble, l'achat d'une seule Carte Vélo 1 jour suffit.
- Vous prenez en charge les accessoires attachés aux vélos comme bagages accompagnés gratuits. La SNCB décline toute responsabilité quant aux objets manquants.
- La batterie d'un vélo électrique doit être étanche et mise hors tension lors du voyage.

[*voir Lexique](#)

Valable à partir du 16.04.2018



- Si vous (âgé de plus de 12 ans) accompagnez un enfant de moins de 12 ans voyageant gratuitement en 1^{ère} ou 2^{ème} classe, il/elle peut embarquer son vélo muni d'une Carte Vélo 1 jour.
- Un enfant de moins de 12 ans qui voyage gratuitement en 2^{ème} classe muni d'une carte de réduction Familles nombreuses, peut transporter son vélo avec une Carte Vélo 1 jour.
- Si vous voyagez au départ ou à destination de Brussels Airport – Zaventem (voir rubrique 'Dois-je payer un supplément' ci-dessous) ou Roosendaal, votre Billet Vélo n'est pas pourvu d'un code-barres permettant l'ouverture des portiques d'accès. C'est votre titre de transport personnel qui ouvre les portiques après présentation au lecteur.
- Vous n'êtes pas autorisé à emmener votre vélo si vous voyagez muni d'un 'Billet Groupe'.
- Il est interdit de rouler dans l'enceinte de la gare*. Le non-respect peut entraîner des poursuites civiles ou judiciaires.

A QUEL PRIX ?

- Vous payez un prix fixe valable pour toute la journée.
- Si vous achetez votre Carte Vélo 1 jour à bord du train, le prix sera majoré du 'Supplément Tarif à bord'*.

GRATUIT POUR :

Le vélo pliant si celui-ci :

- est transporté plié;
 - est rangé aux endroits prévus à cet effet (en-dessous de la place que vous occupez, entre les sièges ou espaces similaires, sans que la taille du vélo pliant dépasse cet espace bagage prévu).
- En tant que voyageur accompagnant, vous êtes entièrement responsable du transport et de la surveillance de votre vélo pliant lors du voyage. La SNCB décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte.
 - La SNCB peut limiter le nombre de vélos pliants à transporter.
 - Votre vélo pliant est considéré comme un bagage accompagné gratuit (voir fiche Bagage Accomagné Gratuit).

ET LE REMBOURSEMENT ?

- Votre Carte Vélo 1 jour complètement inutilisée est remboursée intégralement au guichet sur restitution de la Carte Vélo 1 jour :
 - jusqu'à la veille de la date de début de validité de celle-ci lorsque vous l'avez acquise à l'avance ;
 - le jour même endéans les 30 minutes à partir de l'heure d'achat au guichet ou à l'automate ;
 - si elle n'a pas été utilisée par manque d'emplacement libre pour le vélo à bord du train : dans les 14 jours calendrier, date du voyage incluse.
- Votre Carte Vélo 1 jour n'est pas remboursable :
 - si vous l'avez acquise sur internet ou sur restitution d'un bon de compensation, bon d'échange ou chèque vert ;
 - en cas de perte ou de vol.
- Votre Carte Vélo 1 jour ne donne pas droit à une compensation en cas de retard de train.

COMMENT PASSER DE 2ÈME EN 1ÈRE CLASSE ?

Pas d'application.

DOIS-JE PAYER UN SUPPLEMENT ?

Le supplément de la Redevance Diabolo n'est pas perçu pour la Carte Vélo 1 jour.

[*voir Lexique](#)

Valable à partir du 16.04.2018



QUE PERMET MA CARTE VELO 1 JOUR ?

- **PUIS-JE FAIRE UNE HALTE DURANT MON VOYAGE ?**

Oui. Vous pouvez interrompre* votre voyage dans toute gare* ou point d'arrêt*.

- **PUIS-JE CHANGER DE DESTINATION LORS DU VOYAGE ?**

Oui. Votre Carte Vélo 1 jour est valable pour un nombre illimité de destinations durant 1 jour.

- **PUIS-JE UTILISER 2 TITRES DE TRANSPORT CONSÉCUTIFS ?**

Votre Carte Vélo 1 jour est valable sur tout le réseau belge. Des titres de transport successifs ne sont donc pas nécessaires.

